

## **BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE- PRIMAIRE**

| SIGLE  SESSION  DATES | STAGE I EFI5032 Observation, participation et engagement Hiver 10 mars 2025 au 21 mars 2025 2 semaines  | STAGE II EFI5066 Expérimentation d'activités d'enseignement et d'apprentissage Hiver 10 mars au 17 avril 2025 6 semaines   | STAGE III EFI5056 Gestion complète de la classe Hiver 10 mars au 17 avril 2025 6 semaines   | STAGE IV EFI5110 Autonomie pédagogique Automne 30 septembre 2024 au 6 décembre 2024 10 semaines  |
|-----------------------|---|--|---|--|
| FORMAT                | ** 2 stagiaires pour une personne enseignante ** En alternance : une semaine au primaire et une semaine au 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire  Prise en charge  Observations quotidiennes Co-planification et co-pilotage de 2 leçons  Supervision 2 rencontres tripartites  | Prise en charge  | Prise en charge   | Prise en charge  |
| OBJECTIF              | <ul> <li>Description des rôles et des tâches de l'enseignant(e) en adaptation scolaire, en relation avec les responsabilités des autres intervenants.</li> <li>Identifier les indices permettant de repérer les élèves susceptibles de présenter des difficultés scolaires.</li> <li>Identifier des compétences requises pour exercer la profession d'enseignant(e) en adaptation scolaire.</li> <li>Confirmer et préciser le choix professionnel.</li> </ul>   | <ul> <li>Approfondir les connaissances sur le milieu scolaire et le rôle professionnel de l'enseignant(e).</li> <li>Appliquer les interventions pédagogiques en mettant en pratique les savoirs didactiques.</li> <li>Gérer de façon autonome un groupe en classe.</li> <li>Mettre en œuvre des compétences didactiques dans les disciplines spécifiques au contexte de stage.</li> <li>Contribuer à la vie de l'école.</li> <li>Réaliser une analyse réflexive sur le modèle de gestion de la classe ainsi que sur le rôle de la personne stagiaire.</li> </ul> | <ul> <li>Exercer les différentes facettes de l'enseignement en adaptation scolaire.</li> <li>Contribuer à la gestion des plans d'intervention.</li> <li>Collaborer avec l'équipe-école, les parents et autres agents d'éducation.</li> <li>Adapter l'enseignement aux besoins des élèves ayant des difficultés ou un handicap.</li> <li>S'approprier les méthodes spécifiques d'évaluation et d'intervention.</li> <li>Effectuer une analyse réflexive sur les pratiques professionnelles.</li> </ul> | <ul> <li>Démontrer les compétences requises pour exercer la profession d'enseignant(e) en adaptation scolaire.</li> <li>Élaborer des plans d'intervention et assumer la prise en charge autonome des tâches liées aux fonctions de l'enseignant(e) en adaptation scolaire.</li> <li>Démontrer les compétences d'enseignement dans une approche culturelle.</li> <li>Identifier les aides technologiques adaptées aux besoins des élèves.</li> <li>Collaborer avec l'équipe-école, les parents, et les partenaires pour adapter l'enseignement.</li> <li>Pratiquer une éthique professionnelle.</li> <li>Réfléchir sur l'acquisition des compétences professionnelles.</li> </ul> |
| NIVEAU                | Classe dite régulière en milieu défavorisé ou plurilingue, classe d'accueil, classe spécialisée, orthopédagogie   | Classe dite régulière au primaire  | Classe dite spéciale ou orthopédagogie<br>Primaire ou 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire   | Classe dite spéciale ou orthopédagogie<br>Primaire ou 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire  |
| SUPPLÉANCE            | Aucune  | Aucune   | 3 journées  | 5 journées   |
| SPÉCIFICITÉ           | <ul> <li>Orthopédagogie : enseignant(e) ressource, orthopédagogue en dénombrement flottant, orthopédagogue-enseignant(e), orthopédagogue-conseil</li> <li>Stage II : pourrait être le même milieu que le stage I si la classe n'est pas la même et que l'enseignant(e) associé(e) est aussi différent(e).</li> <li>Stages III et IV : pourrait être le même milieu que le stage I ou le stage II si la classe n'est pas la même et que l'enseignant(e) associé(e) est aussi différent(e) et que les deux premiers stages n'étaient pas dans le même milieu.</li> <li>Si le stage III était en classe spéciale, le stage IV doit être obligatoirement en orthopédagogie. Si le stage III était en orthopédagogie, le stage IV doit être obligatoirement en classe spéciale.</li> </ul> |  |   |  |

<sup>\*</sup>EA: enseignant.e associé.e